**LE DEPARTEMENT DU VAL-DE-MARNE**

**Recrute sans délai** (par voie statutaire ou contractuelle)

**Des Responsables ou Responsables adjoints de crèche départementale (F/H)**

**Pour ses crèches départementales**

Le Val-de-Marne, un Département au service des publics.

Avec 8 000 agentes et agents, le Département du Val-de-Marne est l’un des premiers employeurs du territoire. Dans ses 78 crèches départementales, réparties dans 34 communes, il accueille 4500 enfants quotidiennement.

Un accueil encadré par un projet éducatif.

Vos missions

Dans ce cadre, elle anime, organise, évalue, encadre l'activité avec l'objectif d'accueillir l'enfant dans les meilleures conditions possibles.

Par ailleurs, elle anime le dispositif participatif "Conseils d'établissements" permettant aux parents des enfants accueillis en crèche de contribuer à l'amélioration du fonctionnement des établissements.

La Direction des Crèches se compose de 1868 postes.

Le/la responsable de crèche départementale est responsable de la qualité du service rendu aux familles, de celle de l'accueil des enfants, de leur sécurité physique, affective et psychique au sein de la structure.

Elle élabore et met en œuvre avec l'ensemble de l'équipe le projet d'établissement correspondant aux besoins des enfants et des familles accueillis dans le cadre des orientations départementales.

Sous l'autorité hiérarchique de la directrice des crèches départementales, vous mettez en oeuvre au niveau local des orientations fixées dans la Charte départementale de l'accueil du jeune enfant dans le Val-de-Marne.

A ce titre, vos fonctions principales se déclinent comme suit :

* Encadrement et communication
* Santé
* Gestion
* Sociale

1/Encadrement et communication :

* Impulse une réflexion et une dynamique d'équipe en organisant régulièrement la concertation avec l'équipe
* Gère le personnel et les étudiants (horaires, congés, remplacements, formation, évaluation)
* Contribue à la continuité du service en assurant des gardes téléphoniques ou des intérims exceptionnels sur d'autres crèches départementales
* Accueille et informe les familles en recherche d'un mode d'accueil et participe aux comités d'admissions
* Organise et anime des réunions en direction du personnel et des parents
* Participe à l'animation des conseils de crèches
* Développe le partenariat avec les autres structures locales

2/Santé :

* Fait respecter les règles d'hygiène
* Veille à l'équilibre nutritionnel, diététique et à la qualité de la préparation des repas
* Met en œuvre les protocoles médicaux adaptés à la qualification professionnelle de la Directrice en lien avec le médecin de la crèche
* S’assure personnellement de l'état de l'enfant en cas d'inquiétude sur sa santé et prend des mesures adéquates
* Contrôle (puéricultrice) ou fait contrôler (EJE) les prescriptions médicales avant toute administration de médicament
* Gère le matériel d'urgence et la pharmacie en lien avec le médecin de la crèche
* Participe à ma mise en œuvre d'actions d'éducation et de promotion de la santé des enfants accueillis et de leur famille

3/Gestion :

* Saisit sur informatique les données concernant les enfants et le personnel
* En tant que régisseur titulaire, établit la participation financière des familles (validées par la Direction des crèches)
* Assure l'encaissement
* Gère le budget, les commandes et les stocks
* Elabore des outils d'analyse (recueil des données, statistiques, rapport d'activités)
* Rédige des écrits administratifs

4/Sociale :

* Veille à ce que le projet d'établissement, social et éducatif prenne en compte les caractéristiques socio-culturelles du quartier en ayant souci de permettre le développement des partenariats pour répondre aux besoins des enfants et des familles.

Profil

* Expérience sur un poste d'encadrement au regard de la réglementation.
* Etre titulaire du diplôme d'état de puéricultrice, d'infirmier ou d'éducateur de jeunes enfants.
* Rigueur administrative - Capacités relationnelles en direction d'un public divers - Capacités à travailler en pluridisciplinarité - Capacités rédactionnelles.

Rémunération et avantages sociaux

Vous bénéficierez :

* D’une politique de formation dynamique
* D’un RIFEEP et d’une prime de fin d’année
* De 35 jours de congés annuels
* D’une participation à la prévoyance
* D’une participation aux tickets restaurants
* D’une prestations sociales e financières

**Des entretiens de recrutement se tiennent chaque semaine.**

Envoi de la candidature

Merci d’adresser votre candidature (CV et lettre de motivation) :

[www.valdemarne.fr/recrutement](http://www.valdemarne.fr/recrutement)

ou par courrier, à :

Monsieur le Président du Conseil départemental du Val-de-Marne

Hôtel du Département

Direction des Ressources humaines

94054 Créteil CEDEX

Ou via le lien URL : https://recrutement.valdemarne.fr/apply/3289/111